Confiance à l'égard des institutions

On parle de cohésion de la société lorsque les citoyens font confiance aux institutions publiques et sont convaincus que les institutions économiques et sociales ne sont pas entachées de corruption. Les questions liées à la confiance et à la corruption sont étroitement corrélées au degré de confiance dans l'ensemble de la société.

Dans les pays de l'OCDE, **moins de la moitié de la population (43 %) a déclaré avoir confiance dans les autorités nationales** en 2016-17 (graphique 8.4). La Suisse, le Luxembourg et la Norvège se situent en tête du classement, avec plus des deux tiers de la population déclarant avoir confiance dans les autorités. À l'autre extrémité figurent la Grèce, le Chili, l'Italie et la Slovénie, où moins d'un tiers de la population se dit confiante. Le niveau de confiance varie de 1 à 6 entre la Suisse et la Grèce, ces deux pays affichant respectivement le niveau le plus haut et le plus bas. Parmi les pays émergents, les niveaux les plus élevés sont observés en Inde et en Indonésie, où ils sont comparables à celui de la Suisse ; le Brésil et la Colombie affichent les plus faibles, néanmoins supérieurs à celui de la Grèce.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la proportion de la population déclarant avoir confiance dans les autorités nationales est supérieure dans le quintile le plus riche que dans le quintile le plus pauvre de la population ; les écarts les plus prononcés sont observés en Australie et en Nouvelle-Zélande. Néanmoins, le pourcentage le plus pauvre de la population affiche un taux de confiance supérieur à celui des plus riches dans quatre pays de l'OCDE (États-Unis, France, Grèce et Turquie) et dans plusieurs économies partenaires de premier plan (Afrique du Sud, Brésil, Colombie et Inde).

Le taux de confiance à l'égard de la police locale et de l'armée est considérablement supérieur à celui observé envers les autorités nationales puisque 74 % et 73 % de la population de l'OCDE, respectivement, ont déclaré avoir confiance dans ces deux institutions en 2016-17 (graphique 8.5). Les taux de confiance envers le système judiciaire (52 % en moyenne dans l'OCDE) et le système financier (46 %) sont également plus élevés, mais varient sensiblement d'un pays à l'autre, le premier étant compris entre 20 % environ au Chili et en Corée du Sud et quelque 85 % au Danemark et en Norvège. Les taux de confiance à l'égard de l'ensemble des institutions en 2016-17 ont progressé par rapport à ceux de 2006-07, sauf en ce qui concerne les institutions financières, en raison de la crise financière de 2007-08 qui a provoqué une grave crise économique. Par ailleurs, la confiance à l'égard des autorités nationales s'est effritée pendant la phase de contraction économique, les replis les plus marqués étant observés au Chili et en Grèce (30 points de pourcentage environ). Depuis 2014-15, la confiance à l'égard des autorités nationales se raffermit, de même qu'envers les institutions financières.

L'enquête *Gallup World Poll* présente également des données relatives au degré de corruption perçu des autorités (graphique 8.6). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **plus de la moitié des répondants (54 %) estimaient que la corruption était répandue au sein de l'administration publique** en 2016-17. Les taux les plus faibles sont observés au Danemark et en Suède (moins de 20 %), les plus élevés en Espagne, en Italie, en Lituanie et en République tchèque (plus de 80 %). Le degré de corruption perçu est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans tous les principaux pays partenaires ; il est également supérieur à 80 % en Afrique du Sud, en Colombie et en Indonésie. C'est au Chili, en Espagne, et en Slovénie qu'il a le plus progressé au cours de la décennie écoulée, le recul le plus marqué étant observé en Allemagne et en Pologne.

Définition et mesure

Les données sur la confiance à l'égard des institutions sont issues du sondage *Gallup World Poll*, qui est réalisé dans plus de 150 pays à travers le monde, sur la base d'un questionnaire commun traduit dans les langues dominantes de chaque pays. À de rares exceptions près, tous les échantillons sont probabilistes et représentatifs à l'échelon national de la population résidente âgée de 15 ans et plus dans l'ensemble du pays. Cette méthode assure un haut degré de comparabilité entre les pays, mais des erreurs d'échantillonnage et de non-échantillonnage ou de variation dans les taux de réponse peuvent fausser les résultats. Ceux-ci doivent donc être interprétés avec prudence. Une moyenne a été établie sur une période de deux ans afin de limiter l'incidence des fluctuations enregistrées d'une année à l'autre. Les données sont disponibles par catégorie sociodémographique.

Les données relatives au degré de confiance résultent des réponses à des questions binaires : avez-vous confiance ou non dans les entités suivantes : les autorités nationales, les institutions financières ou les banques, le système judiciaire et les tribunaux, les services de police locaux, et l'armée.

Les données relatives au degré de corruption perçu se fondent sur les réponses à la question binaire : « La corruption est-elle répandue dans l'administration publique de ce pays ou pas ? »

Pour en savoir plus

OCDE (2017), *Panorama des administrations publiques 2017*, Éditions OCDE, Paris, *https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-fr*.

OCDE (2017), *How's Life?*, Éditions OCDE, Paris, *http://dx.doi.org/10.1787/how_life-2017-en*.

Notes des graphiques

Graphique 8.6 : Données de 2008 (au lieu de 2006-07) pour l'Islande et le Luxembourg.

8.4. Moins de la moitié de la population de l'OCDE déclare avoir confiance dans les autorités nationales

Pourcentage de personnes déclarant avoir confiance dans les autorités nationales, selon le revenu des ménages, en 2016-17

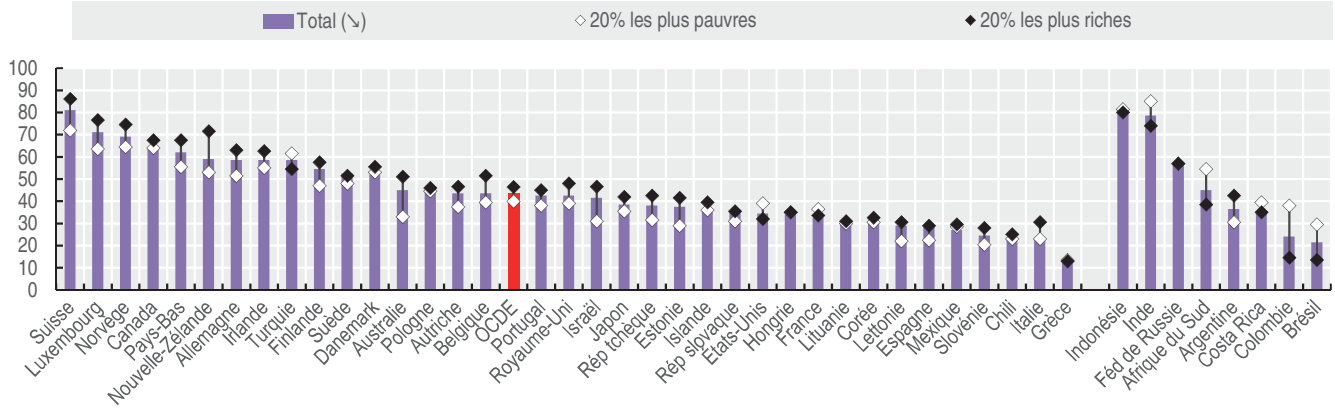

Source : Gallup World Poll, *www.gallup.com.*

StatLink http://doi.org/10.1787/888933939655

8.5. Les services de police locaux et l'armée recueillent les taux de confiance les plus élevés

Évolution du pourcentage de la population déclarant avoir confiance dans une institution donnée, moyenne de l'OCDE

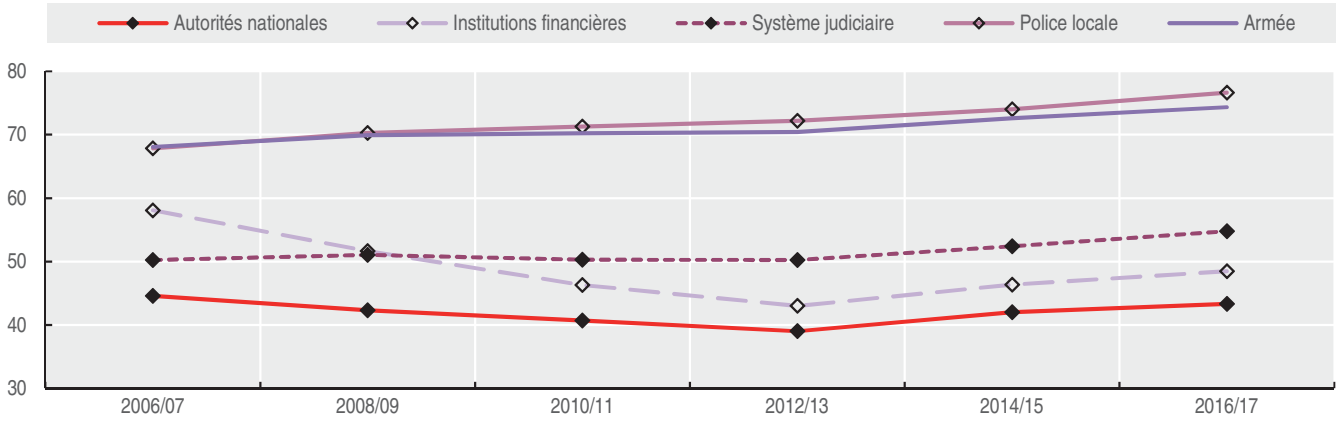

Source : Gallup World Poll, *www.gallup.com.*

StatLink http://doi.org/10.1787/888933939674

8.6. Plus de la moitié de la population estime que l'administration publique est corrompue

Pourcentage de personnes déclarant que la corruption est répandue au sein de l'administration publique, en 2016-17 et en 2006-07

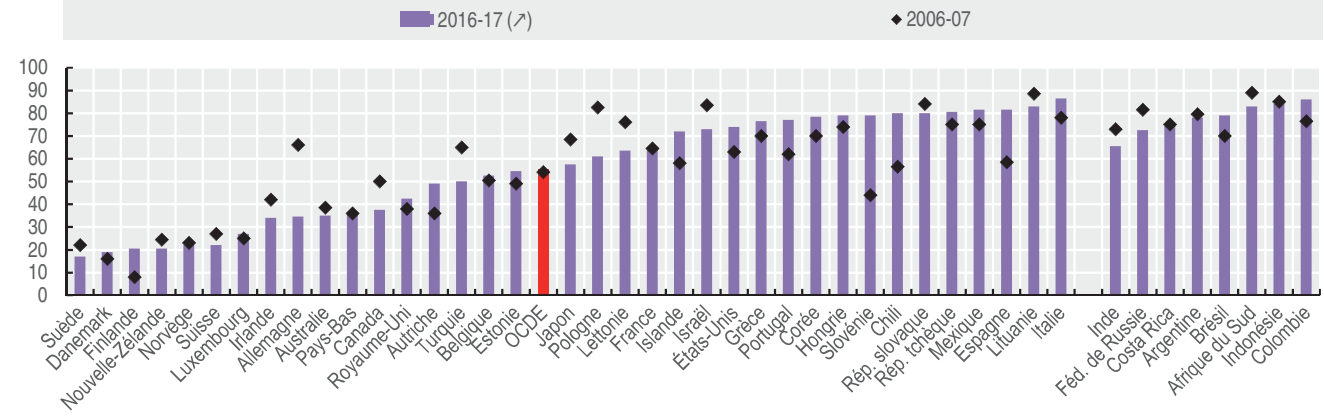

Source : Gallup World Poll, *www.gallup.com.*

StatLink http://doi.org/10.1787/888933939693

Extrait de :

Society at a Glance 2019

OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/soc_glance-2019-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Confiance à l'égard des institutions », dans *Society at a Glance 2019 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eb5e6277-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.